PERSISTANTE INVITE AU PRÉSIDENT TALON À BRIGUER UN TROISIÈME MANDAT

Ce qu'il faut regretter P. 3

LA CROIX DU BENIN

ÉCONOMIE

ZLÉCAF

Un levier clé pour transformer l'économie de l'Afrique

P. 2

ISSN 1840 - 8184 Justice, Vérité, Miséricorde HEBDOMADAIRE CATHOLIQUE **www.croixdubenin.com** NUMÉRO 1799 du 14 février 2025 N° 1221/MISP / DC / SG / DGAI / SCC **300 F** CFA

ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU

98 Ministres extraordinaires de la Communion institués

P. 6-7

Photo /La Croix/ Norbert KOUDANOU

Les laïcs institués pour prêter main forte aux prêtres dans la pastorale au bénéfice des personnes vulnérables. C'était le samedi 8 février 2025 à la paroisse Sacré-Cœur de Cotonou

ICI ET AILLEURS

DIOCÈSE DE KANDI

Bénédiction de la nouvelle chapelle Sainte Famille de Gogounou

P. 2

MESSAGE

FÊTE ANNUELLE DE RETROUVAILLES DES ASDC

La Fara 2025 chante et danse sur l'espérance à Sainte Cécile

P. 12

POINT DE VUE

PRÉSENCE D'ELON MUSK DANS L'ADMINISTRATION TRUMP

Quelles conséquences pour la géopolitique mondiale ?

P. 10

ZLÉCAF

Un levier clé pour transformer l'économie de l'Afrique

Lancée en 2018, la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf) représente un marché de 1,3 milliard de consommateurs et un Produit intérieur brut (Pib) combiné de 3.400 milliards Usd. Elle pourrait accroître le commerce intra-africain de 53%, sortir 50 millions d'Africains de la pauvreté et générer 14 millions d'emplois. Pour la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), c'est un levier clé pour transformer l'économie du Continent.

Source : Agence Ecofin

L'Afrique a les atouts pour devenir un acteur clé du commerce mondial et un moteur de la croissance économique globale. C'est la conclusion du « Rapport 2024 sur le développement économique en Afrique » dévoilé par la Secrétaire générale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Cnuced), Rebeca Grynspan, et le ministre ivoirien du Commerce, Souleymane Diarrassouba, le lundi 10 février 2025 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Ce rapport met en avant les réformes et investissements nécessaires pour renforcer la résilience du Continent face aux crises mondiales et exploiter son plein potentiel économique. « L'Afrique est confrontée à des obstacles majeurs, notamment la volatilité des marchés mondiaux, les coûts élevés de la dette et des déficits criants en infrastructures », a déclaré Rebeca Grynspan. Cependant, ces défis pourraient devenir des opportunités grâce à la mise en œuvre intégrale de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf) et à des politiques audacieuses visant à renforcer la compétitivité. Adoptée le 21 mars 2018 à Kigali (Rwanda), cette Zone vise à créer un marché continental unique regroupant 1,3 milliard de consommateurs pour un Pib cumulé de 3. 400 milliards de dollars.

Dans un contexte où près de la moitié des pays africains dépendent du pétrole, du gaz ou des minéraux pour au moins 60 % de leurs recettes d'exportation, les rendant vulnérables aux fluctuations des prix mondiaux, la Zlécaf ambitionne de stimuler le commerce intra-africain de 53 % et d'ajouter 1 000 milliards de dollars de valeur au secteur industriel. Pour ce faire, elle doit permettre de diversifier les exportations tout en facilitant la stabilisation des revenus et l'atténuation des risques. Par ailleurs, les infrastructures limitées dans les transports, l'énergie et les Tic augmentent les coûts commerciaux de 50 % par rapport à la moyenne mondiale. Un facteur expliquant entre autres le faible taux du commerce intra-africain qui ne représente que 16 % des exportations globales.

Une commerçante devant son étalage

Pour la Cnuced, investir dans la logistique et la connectivité numérique devient donc essentiel pour améliorer la compétitivité, notamment pour les pays enclavés. Ces investissements pourraient permettre à la Zlécaf d'atteindre ses objectifs, notamment de sortir 50 millions d'Africains de la pauvreté et de générer 14 millions d'emplois.

Le rapport propose des solutions concrètes, comme des incitations fiscales, des prêts à taux réduit pour soutenir l'industrialisation, ou encore des fonds régionaux pour gérer les risques commerciaux. Avec des politiques adaptées, l'Afrique pourrait réduire sa dépendance aux marchés extérieurs, renforcer sa résilience économique et générer une croissance inclusive. Les réformes audacieuses, les collaborations régionales et les investissements stratégiques seront déterminants pour transformer les vulnérabilités actuelles en opportunités durables. Notons que dans ce processus, le développement des petites et moyennes entreprises (Pme) dans une perspective d'émergence de champions locaux sera crucial pour le potentiel commercial de l'Afrique. Les Pme emploient 80 % de la main-d'œuvre africaine, mais restent confrontées à de nombreux défis, notamment un accès restreint au financement et la volatilité des devises. Pour la Cnuced, l'expansion des outils de gestion des risques et le renforcement des chaînes d'approvisionnement régionales pourraient être des leviers majeurs pour accroître leur résilience.

ECOLOGIE
Mon kit de survie

La mode vers une éthique environnementale responsable

Nouvelle publication

Grand souci pour les professionnels de la mode de concilier exigences des consommateurs et réduction de leur empreinte environnementale. Chaque année, le secteur de la mode ne cesse de mettre sur le marché des modèles de différentes qualités avec des approches à vous couper le souffle. Les grandes marques de mode ne cessent d'inventer des modèles de plus en plus légers, avec un peu de fantaisie pour rendre les défilés attractifs et surréalistes. Avec les nouveaux designs, les secteurs d'activités de la mode ont le vent en poupe mais contribuent à la pollution de l'environnement d'un côté. De l'autre côté, les affaires sont florissantes parce que les défilés de mode attirent plusieurs milliers de personnes, des mannequins, des journalistes, des visiteurs, des fans et quelques curieux. Et les fashion weeks dans les grandes villes comme Milan, Paris et New York font gonfler les chiffres d'affaires tant des couturiers que des restaurateurs et des propriétaires d'hôtels.

Mais aujourd'hui, il faut reconnaitre que la philosophie du secteur de luxe qui était focalisée sur l'esthétique et la rentabilité financière a évolué vers l'éthique du respect social et environnemental. Il y a une prise de conscience au niveau des consommateurs qui exigent des informations par rapport aux origines des matières premières. Cette prise de conscience permet de réduire d'une part la production à base d'engrais et d'intrants chimiques, et contribue aussi à la valorisation de la production bio.

Mais ce n'est pas une raison pour dormir sur nos lauriers. Nous devons poursuivre la lutte pour que les vieux démons ne resurgissent et ne nous emportent cette fois-ci vers des horizons bien obscurs. Parce qu'il y a encore des producteurs qui continuent la production chimique afin de toujours faire plus de profits que les autres. Le chemin est long mais les efforts consentis jusque-là sont encourageants, et nous devons travailler jusqu'à atteindre l'objectif final qui est la réduction de l'empreinte environnementale afin de laisser aux générations futures une planète vivable.

Père Bidossessi Aurel DOHOU

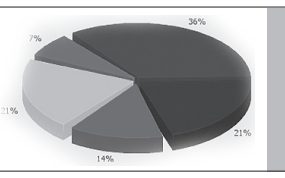

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

12

Au nombre des réformes sous la Rupture figure celle dénommée *e-foncier* mise en œuvre depuis un moment au Bénin. Selon les documents officiels de l'Agence nationale du domaine et du foncier (Andf), le projet *e-foncier* vise à sécuriser toutes les parcelles au quatre coins du pays. Il s'agira entre autres de rendre les informations foncières accessibles à tous les acteurs concernés. Ainsi, le *e-foncier* centralise toutes les informations de toutes les parcelles où qu'elles se trouvent sur le territoire béninois. Il est question de tout mettre en œuvre pour avoir des références fiables pour ces parcelles. D'où l'intérêt de la collecte et de l'enregistrement des données cadastres entreprises et en cours sur le terrain depuis plus d'un an. La collecte et l'enregistrement sont donc deux étapes fondamentales. Car il faut le souligner, le système a pour objectif de renforcer la transparence du marché foncier et garantir la sécurité juridique dans les transactions des parcelles. Ce qui conduit à une gestion efficace des actes fonciers qui débouche sur la délivrance des titres fonciers authentiques et irréprochables.

Selon les responsables de l'Andf, les résultats des premières étapes de la phase expérimentale sont encourageants. L'opération à ce niveau concerne 12 Communes du Bénin et prend en compte 32 arrondissements. Au nombre des Communes figurent Cotonou, Abomey-Clavi, Porto-Novo, Parakou, Bohicon, N'Dali, Sèmè-Podji, Grand-Popo, Aplahoué, Sakété, Pobè et Djougou. Au cours de la quinzaine revue des finances, le point présenté fait ressortir qu'au moins 491.420 parcelles sont déjà réenregistrées dans la base de données. Laquelle banque de données est en cours pour intégrer des informations complémentaires. Le projet est salutaire. Mais il faut regretter toute la lenteur qui caractérise l'opération. Ce qu'il faut vite corriger car en face, c'est 77 Communes.

Smith

PERSISTANTE INVITE AU PRÉSIDENT TALON À BRIGUER UN TROISIÈME MANDAT

Ce qu'il faut regretter

À un an environ de la fin du deuxième quinquennat du président Patrice Talon, des voix s'élèvent pour réclamer son maintien au pouvoir au-delà de 2026. Le chef de l'État, chantre de la Rupture, qui a inspiré d'importantes réformes jusque-là a plusieurs fois pris ses distances face à cette éventualité. Mais le mouvement persiste. De quoi s'interroger sur l'après Talon.

Alain SESSOU

« Les populations de l'Alibori m'ont chargé de transmettre un message clair et puissant au président Patrice Talon : elles sont prêtes à se rendre à la Cour constitutionnelle pour exiger qu'il continue de diriger et de construire le Bénin après 2026, et ce, pour au moins 10 ans supplémentaires », a déclaré Bertin Koovi, membre du Parti Bloc républicain (Br), lundi 10 février dernier lors d'un point de presse à Cotonou. 24h plus tôt, Janvier Yahouédéou, lui aussi du Br, coordonnateur des ministres-conseillers nommés récemment par le président Patrice Talon a été reçu sur la Radio nationale. Dans son intervention, il a martelé avec force : « Tant que le président de la République fait bien, pourquoi le remplacer ? Je regretterai amèrement son départ. Si vous ne laissez pas cet avion stabiliser et que vous demandez au pilote de descendre, ça va crasher ». Voilà qui est clair : pour ce ministre-conseiller, il faut accorder un 3e mandat au président Talon.

Photo /Archives

En 2021, le président Patrice Talon prêtait serment pour un 2e mandat

Et pourtant, les textes sont clairs

Tout comme Bertin Koovi et Janvier Yahouédéou, ils sont nombreux les membres de la mouvance présidentielle à porter ce souhait. En fait, le phénomène n'est pas nouveau. De façon sournoise ou non, on l'a vécu à la fin des deux mandats respectifs des anciens présidents Mathieu Kérékou et Thomas Boni Yayi. La particularité cette fois-ci, c'est la trame de l'indélicatesse et de l'indiscipline que porte le mouvement qui appelle vivement le président Talon à continuer de diriger le pays au-delà de la présidentielle d'avril 2026. Le chef de l'État incontestablement a été un grand artisan des réformes en cours au Bénin. C'est le cas par exemple de la réforme du système partisan selon lequel tout candidat à la présidentielle est désigné par un ou des partis légalement constitués. Du coup, tout acte posé en dehors du cadre tracé par les textes en vigueur frise de l'anarchie sur fond d'indiscipline.

L'autre élément important à mettre à l'actif du président Patrice Talon, c'est la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 portant révision de la loi numéro 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin. En son article 42 nouveau, elle dispose que « le président de la République est élu au suffrage universel direct, pour un mandat de cinq ans, renouvelable une seule fois. En aucun cas, nul ne peut, de sa vie, exercer plus de deux mandats de président de la République ». Une première en Afrique et certainement dans le monde. Plusieurs fois, le chef de l'État a rappelé son intention de s'en tenir à cette disposition pour laquelle il a beaucoup œuvré. Son souci, clame-t-il chaque fois, est d'imprimer à la fin de son mandat une dynamique de bonne gouvernance exempte de corruption et qui garantit le développement durable du Bénin. Son souci aussi, c'est la réalisation des infrastructures, des écoles, etc. comme on peut le constater à travers les villes et campagnes du pays. Neuf ans durant, il s'est battu pour cela à travers deux Programmes d'action du Gouvernement qui prévoient dans le temps et dans l'espace les actions à mener. Au-delà, un plan de développement Bénin Alafia 2060 serait en cours d'élaboration. Il devrait être la boussole pour tout dirigeant aspirant à diriger le Bénin les années à venir.

De mauvais élèves

De 2016 à ce jour, le président de la République s'est fait accompagner d'hommes et de femmes pour accomplir la tâche du pouvoir d'État. Des hommes et femmes qui l'ont vu et suivi dans la mise en œuvre de sa politique de développement. Ils ont été acteurs des plans et stratégies mis en œuvre pour atteindre les résultats qu'ils exhibent aujourd'hui. Aux côtés du président Talon, ils sont alors sensés apprendre de lui pour la pérennisation des actions positives. Malheureusement, on se rend compte de leur incapacité à s'engager pour : lutter contre la corruption, construire des infrastructures, construire des écoles et des hôpitaux. Car l'attitude de certains animateurs de la vie politique qui encouragent le président Talon à briguer un 3e mandat est un aveu d'incapacité notoire. À son école, ils n'ont rien appris pour leur permettre de continuer à conduire la barque. A priori, ils ont été durant tant d'années de mauvais élèves à l'école de la Rupture.

Tout au plus pendant 9 ans, ils ont profité de la position que leur a offerte le chef de l'État pour des intérêts personnels dont ils ne veulent plus se séparer. Et la seule garantie pour eux, c'est que Talon soit maintenu au pouvoir pour 5 ans ; 10 ans et peut-être plus. À cette allure, il faut craindre pour l'avenir du pays où on ne voit la réussite du développement du Bénin qu'à travers un autre et non soi. Reste à savoir si le président de la République va mordre à l'appât. Bien malin qui pourra répondre.

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Égale dignité

Ça y est ! Ça bouillonne déjà au sein des formations politiques, avec des fortunes diverses. Si les rassemblements des deux principaux partis de la mouvance présidentielle, (l'*Union progressiste le Renouveau* et le *Bloc Républicain)*, ne souffrent d'aucune interdiction, ce n'est pas toujours le cas pour les partis de l'opposition comme *Les Démocrates*. De fait, certains de leurs responsables sont montés au créneau pour dénoncer ce qu'ils appellent « une politique du deux poids deux mesures » après que leurs meetings de reddition de compte à leurs mandants ont été empêchés à Abomey-Calavi comme à Ouaké.

Ces rassemblements politiques tenus ou empêchés signalent l'amorce d'une période critique dans la vie de la nation. À quelques mois de l'organisation des scrutins électoraux, la sagesse conseille de négocier cette période pré-électorale avec dextérité et dans le respect des lois en vigueur afin qu'elle ne devienne jamais une turbulence par temps clair. L'Article 25 de la Constitution du 11 décembre 1990 stipule : « L'État reconnaît et garantit, dans les conditions fixées par la loi, la liberté d'aller et venir, la liberté d'association, de réunion, de cortège et de manifestation. » L'Article 26 renchérit : « L'État assure à tous l'égalité devant la loi sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion, d'opinion politique ou de position sociale. » Le respect de ces articles devrait aider à ne pas porter à tort ou à raison des accusations de manque d'équité à l'endroit des édiles.

Tout le monde doit faire la politique. Ne pas la faire serait même un péché puisque chacun doit contribuer non seulement activement, mais aussi intellectuellement à la vie dans la cité. Chaque citoyen, appartenant à un parti politique ou non, est appelé à apporter sa contribution à la réalisation et à l'entretien du bien commun en vue du plein épanouissement de tous. Tous ceux qui chantent l'hymne national ne peuvent se dérober à leur mission d'être bâtisseurs du présent afin que dans l'unité, chaque jour à la tâche, nous construisions sans relâche pour la postérité. Toute indifférence serait un mal fait à son pays.

DIOCÈSE DE KANDI

Bénédiction de la nouvelle chapelle Sainte Famille de Gogounou

Denis KOCOU
CORRESPONDANT

Le dimanche 9 février 2025, Mgr Clet Fèliho, évêque de Kandi, a procédé à la bénédiction de la nouvelle chapelle de "Goru ga yemia", une des 22 stations secondaires de la paroisse Notre-Dame de la Nativité de Gogounou.

Photo /La Croix/ Denis KOCOU

Mgr Clet Fèliho préside au rite de bénédiction de la chapelle devant la communauté

Le petit village de *Goru ga yemia*, qu'on pourrait traduire par « Cœur tranquille » a accueilli le dimanche 9 février 2025 une foule impressionnante de fidèles venus des autres stations secondaires de la paroisse Notre-Dame de la Nativité de Gogounou. C'était pour assister à la bénédiction de la nouvelle chapelle de cette communauté. À 09 h, la procession s'ébranle de l'ancienne chapelle pour marquer un arrêt devant la porte de l'entrée principale du nouveau lieu de culte. Là, se déroule le premier rite avec ces mots qui résonnent dans les oreilles des fidèles : « Que personne n'entre ici avec haine ! » ou encore : « Que personne n'entre ici avec hypocrisie ! ». S'en sont suivis trois coups de crosse, l'ouverture de la porte, l'entrée des fidèles, du Père-curé Denis Kocou et du prélat. Les autres rites du début de la célébration ont suivi: l'aspersion des fidèles, des murs intérieurs et extérieurs de la chapelle ainsi que la bénédiction de l'ambon où la Parole de Dieu a été proclamée.

Dans son homélie, Mgr Clet Fèliho, évêque de Kandi, a insisté sur l'unité qui doit régner au sein de la communauté à l'instar de celle qu'a vécue la Sainte Famille dont la station porte le nom. Il a salué l'effort de reboisement qui est fait autour de la nouvelle chapelle et émis le vœu que tout l'espace soit couvert par les arbres car il est du devoir du chrétien de travailler où qu'il se trouve, à la sauvegarde de l'environnement. Se fondant sur les textes du jour, il a rappelé que le baptisé est un homme envoyé en mission pour témoigner de l'amour de Dieu qui n'a pas hésité à livrer sa Parole faite chair en la personne de Jésus afin de sauver l'humanité. Marqué par ses limites et ses fragilités, l'homme ne peut accomplir cette noble mission qu'en comptant sur la force qui vient d'en haut. Pour cela, le prélat a invité les uns et les autres à être dociles aux motions de l'Esprit pour être des missionnaires crédibles de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Avant de passer à la liturgie eucharistique, il a béni l'autel où désormais sera offert le Saint Sacrifice pour le salut de tous. Après cette belle liturgie, où le peuple de Dieu a manifesté sa foi joyeuse, place a été faite au repas des grands jours permettant ainsi aux uns et aux autres de reprendre les forces pour affronter la quinzaine de kilomètres rocailleux qui séparent la localité de la route nationale inter-État.

ARCHIDIOCÈSE DE PARAKOU

Jubilé des acteurs de la communication

Clémence ARAWO
CORRESPONDANTE

Entrant dans le jubilé mondial de la communication qui s'est tenu à Rome les 24, 25 et 26 janvier 2025, les acteurs des médias de l'Archidiocèse de Parakou se sont réunis le dimanche 26 janvier 2025 pour partager un moment de réflexion spirituelle clôturée par l'eucharistie.

Photo /Cdcs-Parakou

Les acteurs des médias célèbrent leur jubilé au même moment que ceux de Rome

Le dimanche 26 janvier 2025, les acteurs du monde de la communication de l'Archidiocèse de Parakou se sont réunis au sanctuaire du Christ Rédempteur de l'Homme pour célébrer leur jubilé, en communion avec leurs confrères réunis à Rome autour du Pape pour le même motif. À cet effet, ils ont mené des activités pour meubler cette journée. D'abord une conférence sur le thème : « Journaliste, communique l'espérance et la paix », animée par le Père Patrick Adjallala, responsable de la commission des communications sociales et porte-parole de l'Archidiocèse de Parakou. Il a insisté sur les appels du Pape François aux acteurs des médias, car « plus qu'une profession, le journalisme est une vocation et une mission » pour communiquer l'espérance et la paix en toute vérité et liberté.

Ensuite, en lien avec les actes pour obtenir les indulgences au cours de l'année sainte, les acteurs des médias ont eu un temps de confession avant de participer à l'eucharistie. Cette dernière a été présidée par le Père Adjallala et concélébrée par le Père Max Cyr Lafia. Dans son homélie, le Père Lafia a félicité tous les acteurs du monde de la communication pour le travail qu'ils font afin de relayer l'information à temps et à contretemps dans des conditions difficiles, et parfois au prix de leur vie. Il a aussi souligné le soin à accorder à la Parole de Dieu en ce dimanche qui lui est dédié. Il a enfin insisté sur l'annonce de l'Évangile par l'Église ainsi que sur l'importance et la responsabilité du monde des médias.

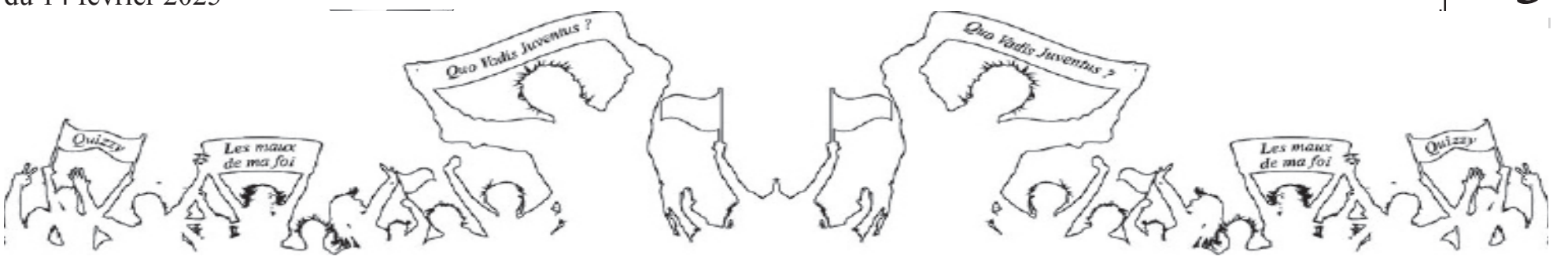

Jeune, que sais-tu des vertus humaines ?

En tant que chrétien, que faire pour bien passer cette nouvelle année 2025, en mettant les vertus humaines au cœur de la vie ? Le Père Calixte Godonou, en mission au Centre de spiritualité Maison Saint Bernardin à Abomey-Calavi répond à nos préoccupations.

(*Propos recueillis par* **Guillaume DANSOU**)

1°

Cher Père, comment peut-on définir les vertus humaines ?

Les vertus humaines ne sont rien d'autres que l'ensemble de ces règles et principes qui s'imposent à tous, en vue d'un mieux-être personnel et communautaire. Selon le numéro 1804 du Catéchisme de l'Église Catholique, « les vertus humaines sont des attitudes fermes, des dispositions stables, des perfections habituelles de l'intelligence et de la volonté qui règlent nos actes, ordonnent nos passions et guident notre conduite selon la raison et la foi. Elles procurent facilité, maîtrise et joie pour mener une vie moralement bonne. L'homme vertueux, c'est celui qui librement, pratique le bien ». À la suite des vertus théologales (foi, espérance et charité), on distingue ainsi les vertus humaines ou cardinales, c'est-à-dire les vertus centrales sur lesquelles se fonde toute vie digne et exemplaire : la prudence, la force, la justice et la tempérance.

2°

Que faire pour barrer la voie aux idéologies contre les vertus humaines ?

« Je vous exhorte donc frères, par la miséricorde de Dieu, à vous offrir vous-mêmes en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre. Et ne vous modelez par sur le monde présent, mais que le renouvellement de votre jugement vous transforme et vous fasse discerner quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui plaît, ce qui est parfait » (Rm 12,1-2). Voilà une parole de Saint Paul qui prend justement à contre-pied l'ensemble des idéologies qui détournent les jeunes de la pratique des vertus humaines. Prendre conscience de soi comme un produit de l'amour de Dieu et s'offrir en retour en sacrifice saint, renoncer à prendre le monde pour modèle et rechercher plutôt la volonté de Dieu sur sa vie en cherchant à s'y conformer de tout son être, avec le grand souci de plaire à Dieu et non aux hommes ni au monde, rien de plus substantiel pour barrer la voie aux idéologies anti-vertus humaines.

3°

Quels conseils pourriez-vous donner aux jeunes ?

« Ta parole est la lumière de mes pas, la lampe de ma route », lisons-nous dans le Psaume 118, 105. En effet, s'il y a réellement de conseil à donner, c'est de nous inviter à retourner aux fondamentaux de notre identité d'êtres, créés à l'image et à la ressemblance de Dieu (Cf. Gn 1, 26). Tant que l'esprit humain n'aura pas pris conscience de ce que toute son existence reste et demeure un projet divin et qu'il ne peut s'épanouir qu'en parfaite communion avec le Créateur, sa vie ne sera qu'errance et mésaventure. Le monde où se déroule notre vie foisonne d'initiatives et de créativités, avec l'objectif affiché de nous rendre la vie facile et heureuse. Mais comme le dit bien Saint Paul, « tout est permis, mais tout n'est pas profitable ; tout est permis, mais tout n'édifie pas » (1 Co 10, 23). Il y a nécessité et même urgence pour nous de renouer avec la richesse que constituent les vertus humaines qui offrent justement l'antidote adéquat contre le venin combien subtile mais sauvagement désastreux et même diabolique que sont les facilités, les avantages, les richesses, les réussites et autres appâts que les puissants de ce monde nous font miroiter.

Le tout n'est donc pas de réussir à tout prix, mais de pouvoir construire sa réussite au creuset des vertus humaines, afin de transmettre à notre société et aux générations à venir, le flambeau du vrai bonheur édifié sur les valeurs qui célèbrent la dignité de l'homme, un être créé à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Les maux de ma foi[1]

Le chœur d'une église

Du latin «chorus», chœur, le chœur d'une église désigne la partie surélevée située le plus souvent à l'avant de la nef où se tiennent, à proximité du maître-autel, le clerc et les chantres affectés aux offices. Le mot « chœur » désigne aussi un groupe de chanteurs qui exécutent une œuvre musicale, notamment des chants liturgiques.

Père Rodolphe HOUNKPÈ

1- Les « maux de ma foi » est une émission quotidienne diffusée sur les ondes de Radio Immaculée Conception du lundi au samedi, et produite par le Cercle de Réflexion et d'Évangélisation des jeunes, « Les maux de ma foi », et animée par Paloma Hounnou. En collaboration avec Radio Immaculée Conception, "Croix Junior" vous propose une explication des « mots » souvent utilisés à l'église et dont nous ignorons parfois le sens.

Quizzi !

Il était de Bethsaïde en Galilée, sur les bords du lac de Tibériade. C'était un assoiffé de Dieu. Il fut le premier appelé par Jésus sur les bords du Jourdain ; il le suivit et lui amena son frère. Il est l'homme qui sait nouer des contacts. Au IVe siècle, ses reliques furent transférées à Constantinople. De qui s'agit-il ?

Choisissez la bonne réponse :

A- **Saint Pierre ;**

B- **Saint André ;**

C- **Saint Philippe.**

Envoyez la bonne lettre suivie de la réponse juste au **01 48 45 63 37**, par **SMS Direct**, tout en précisant **Jeu EJ N° 67, votre nom, prénom et lieu de résidence**.

NB : Prière respecter scrupuleusement ces consignes et vérifier le numéro indiqué avant d'envoyer votre réponse, pour ne pas être disqualifié (e).

Bonne chance à toutes et à tous !

ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU

98 Ministres extraordinaires de la Communion institués

Le samedi 8 février 2025, Solennité de Sainte Joséphine Bakhita, a eu lieu l'institution de 98 nouveaux Ministres extraordinaires de la Communion dans l'Archidiocèse de Cotonou. La célébration eucharistique présidée par le Père Olivier Sanvy, vicaire épiscopal chargé du laïcat et de la famille, a été concélébrée par une quinzaine de prêtres en la paroisse Sacré-Cœur de Cotonou, en présence de plusieurs fidèles, parents et invités.

► Porter la Sainte Eucharistie aux fidèles vulnérables

Norbert KOUDANOU

Choisis pour prêter main forte aux prêtres, ils sont au total 98 fidèles laïcs mariés et engagés venus de différentes paroisses de l'Archidiocèse de Cotonou institués Ministres extraordinaires de la Communion (Mec). Dans son homélie, le Père Olivier Sanvy, vicaire épiscopal chargé du laïcat et de la famille, a adressé ses mots de salutations et de remerciements aux fidèles, aux Pères formateurs et concélébrants. « Mes chers frères, à toute vie, Dieu attribue une mission et nous envoie. Dieu nous surprend, Il nous prend avec Lui pour nous apprendre à le servir en servant nos frères dans son Eglise. Il passe par ce canal pour nous garder à lui dans la fidélité afin de nous combler des grâces de l'éternité. Quand Dieu nous appelle, nous devons nous abandonner à Lui. Il peut nous faire cheminer sur des sentiers aussi durs que cela mais sa grâce ne nous abandonne jamais », déclare-t-il.

Photo /La Croix/Norbert KOUDANOU

Les nouveaux ministres extraordinaires au cours de la messe d'institution

« Chers Ministres extraordinaires, désormais, vous serez sollicités à temps et à contretemps. Vous devez donc être unis aux peuples auxquels vous serez envoyés pour mieux les servir. Pour cela, vous devez avoir de la compassion afin de mieux les écouter et les accompagner convenablement », a-t-il ajouté. Il les a exhortés à s'inspirer de la vie de Sainte Joséphine Bakhita dont l'Église fait mémoire en ce jour de leur institution en les invitant à la prendre pour modèle, elle qui sera désormais leur Sainte patronne. Le Père Sanvy a également rappelé les missions d'un Ministre extraordinaire de la Communion.

Photo /La Croix/ Norbert KOUDANOU

La remise de calice, l'une des étapes du rite présidé par le Père Olivier Sanvy

Des laïcs conscients de leur engagement

La méditation a laissé place au rite d'institution des 98 nouveaux Ministres extraordinaires de la Communion. Après l'appel de leur nom, debout et Aube en main, ceux-ci ont professé leur foi et leur engagement comme au jour de leur baptême. Après avoir prononcé la prière de bénédiction, le Père Sanvy les a aspergés d'eau bénite et a béni les aubes, qu'ils ont revêtues par la suite sous les ovations de l'assemblée. Debout deux à deux devant l'autel du Seigneur, ils ont reçu le ciboire et ont été institués

P. 7

ARCHIDIOCÈSE DE COTONOU

Suite de la page 6

Ministres extraordinaires de la Communion.

Dans son allocution, Gustave Dagbénonbakin, de la paroisse Saint Louis de Cotonou, représentant des heureux du jour, a exprimé sa profonde gratitude à Mgr Roger Houngbédji, op, Archevêque de Cotonou, au Père Sanvy, aux différents curés et Pères concélébrant et aux fidèles. « Votre enseignement nous a permis de mieux comprendre la portée de notre mission, celle de porter le Christ aux fidèles, notamment aux malades, aux personnes âgées, à tous ceux qui ne peuvent se rendre à l'église. Vous nous avez transmis non seulement des connaissances, mais aussi un esprit de service et de fidélité à l'Eucharistie, source et sommet de notre foi. Nous sommes conscients de la responsabilité qui nous incombe et nous nous engageons, avec l'aide du Seigneur et sous votre bienveillante supervision, à exercer ce ministère avec dévouement, respect et ferveur », déclare-t-il. La célébration a pris fin par les photos de famille et le partage de l'eau de l'amitié.

Photo /La Croix/ Norbert KOUDANOU

Les Ministres extraordinaires de la Communion (à genoux) au cours de la prière de bénédiction

► Prêter main forte aux curés de paroisse

(*Propos recueillis par* **Norbert KOUDANOU**)

« J'aime le Christ et j'aime me mettre au service de mes frères »

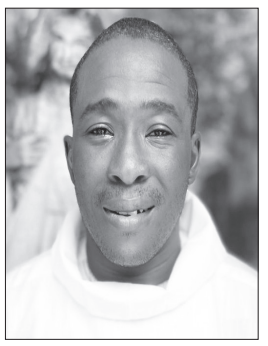

Maurille Dalodé
Coordonnateur des nouveaux Ministres extraordinaires de la Communion

Le Seigneur a voulu prendre par mon Curé pour m'adresser cet appel. Je l'ai accepté avec joie parce que j'aime beaucoup le Christ et j'aime me mettre au service de mes frères. J'ai été profondément nourri au cours de la formation et j'aurais vraiment souhaité que ça continue. Aujourd'hui, c'est la prédication du Père Sanvy qui m'a le plus marqué. Il nous a encore rappelé la consistance de notre mission et ce que nous devons faire. Cela nous invite à être de véritables témoins de la Parole de Dieu. Aujourd'hui, où l'Eglise fait mémoire de Sainte Joséphine Bakhita, c'est déjà pour moi un très grand signe du ciel, car je suis de la paroisse Sainte Joséphine Bakhita et c'est aussi notre fête patronale. Je pense que c'est un clin d'œil de Sainte Joséphine Bakhita pour me dire qu'elle m'accompagne particulièrement dans cette mission. Je remercie, le Père Olivier Sanvy, mon curé, mon épouse, mes enfants et tous ceux qui nous ont soutenus.

« Nous devons maintenant nous mettre au service de l'Église »

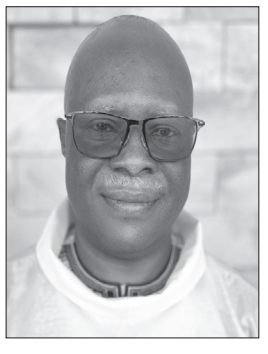

Magloire Oké
Paroisse Sacré-Cœur de Cotonou

C'est le Seigneur qui m'a choisi et appelé par le biais du Père-curé Francis Sossou qui, dans son choix, a trouvé que je peux bien accomplir cette mission avec la grâce du Seigneur. Notre formation a duré environ quatre mois. C'est une formation qui a été très riche avec des formateurs de qualité et très expérimentés. Je crois que chacun de nous a compris que nous allons accomplir la mission comme l'a demandé le Seigneur.

Le Père Olivier Sanvy accompagné des Pères Michaël Gomé, Christophe Cakpo et autres nous ont nourris de la Parole de Dieu et fournir des outils qui feront de nous de bons et fidèles missionnaires du Christ. Nous devons maintenant nous mettre au service de l'Église et du peuple de Dieu. Nous devons aussi accomplir notre mission en prenant pour modèle Sainte Joséphine Bakhita, notre Sainte patronne. Je suis en joie, très heureux et satisfait. Je veux exprimer ma profonde gratitude à Dieu, au Vicaire Episcopal, à mon curé, à tous nos formateurs et ceux qui nous ont soutenus.

« Nous sommes institués pour aider les prêtres dans leurs tâches »

Eschyle Koubia
Paroisse Notre-Dame de la Visitation de Gbèdagba

Être Ministre Extraordinaire de la Communion, c'est répondre à un appel. Et tout appel vient de Dieu. Quand Dieu nous appelle, Il nous invite à correspondre à cet appel. Pour ma part, j'ai été approché par mon curé qui m'a sollicité pour me faire former. Il m'a demandé d'abord si j'étais intéressé. J'ai répondu que si c'est un appel du Seigneur, il n'y a pas de problème. Et c'est ainsi que j'ai accepté.

Ce qui m'a le plus touché, c'est la qualité de la formation. Nous avons reçu une formation de qualité donnée par des prêtres très expérimentés. Ce qui m'a aussi marqué, c'est tout le sérieux autour de la formation. Les Pères étaient très ponctuels, et ils nous demandaient d'être aussi à l'image de ce qu'on nous enseigne parce que nous devons être à l'image du Christ. Et quand on donne rendez-vous à un malade, il ne faut pas le manquer. Le Père Olivier Sanvy nous a rappelé que nous ne sommes pas des prêtres mais nous sommes institués pour les aider dans leurs tâches.

« Pour toucher le Sacré, il faut en demander la grâce »

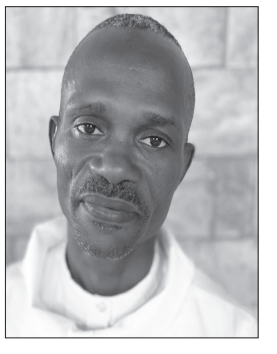

Albert Hounkanrin
Paroisse Saint Matthieu de Kpondéhou

Quand le Seigneur vous appelle à sa mission, vous ne pouvez qu'obéir pour votre bien et pour le bien de vos frères et sœurs. C'est donc pour cela que j'ai accepté avec joie cette mission et depuis lors je ne fais que demander au Seigneur sa grâce. Pour toucher le Sacré, il faut en demander la grâce. Il faut dire que cet appel a pris par mon curé, le Père Rodrigue Hessou, qui a bien voulu que je fasse cette formation afin de servir davantage le Christ dans l'Église et à travers mes frères et sœurs. La formation a davantage galvanisé ma foi. J'ai compris beaucoup de choses sur l'Eglise et surtout le respect du Sacré. Sainte Joséphine Bakhita est un vrai modèle pour nous dans l'humilité, le pardon et la pauvreté du cœur. Sincère merci au Père Olivier Sanvy, à nos différents formateurs et curés de paroisse.

N°1799
du 14 février 2025

J'écoute ce que dira le Seigneur Dieu

Parole de Dieu

7e dimanche du temps ordinaire
Année C

(23 février 2025)

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

PREMIÈRE LECTURE - 1 S 26, 2.7-9.12-13.22-23

En ces jours-là, Saül se mit en route, il descendit vers le désert de Zif avec trois mille hommes, l'élite d'Israël, pour y traquer David. David et Abishaï arrivèrent de nuit, près de la troupe. Or, Saül était couché, endormi, au milieu du camp, sa lance plantée en terre près de sa tête ; Abner et ses hommes étaient couchés autour de lui. Alors Abishaï dit à David : « Aujourd'hui Dieu a livré ton ennemi entre tes mains. Laisse-moi donc le clouer à terre avec sa propre lance, d'un seul coup, et je n'aurai pas à m'y reprendre à deux fois. » Mais David dit à Abishaï : « Ne le tue pas ! Qui pourrait demeurer impuni après avoir porté la main sur celui qui a reçu l'onction du Seigneur ? » David prit la lance et la gourde d'eau qui étaient près de la tête de Saül, et ils s'en allèrent. Personne ne vit rien, personne ne le sut, personne ne s'éveilla : ils dormaient tous, car le Seigneur avait fait tomber sur eux un sommeil mystérieux. David passa sur l'autre versant de la montagne et s'arrêta sur le sommet, au loin, à bonne distance. Il appela Saül et lui cria : « Voici la lance du roi. Qu'un jeune garçon traverse et vienne la prendre ! Le Seigneur rendra à chacun selon sa justice et sa fidélité. Aujourd'hui, le Seigneur t'avait livré entre mes mains, mais je n'ai pas voulu porter la main sur le messie du Seigneur. »

Psaume Ps 102 (103)

Bénis le Seigneur, ô mon âme,
bénis son nom très saint, tout mon être !
Bénis le Seigneur, ô mon âme,
n'oublie aucun de ses bienfaits !

Car il pardonne toutes tes offenses
et te guérit de toute maladie ;
il réclame ta vie à la tombe
et te couronne d'amour et de tendresse.

Le Seigneur est tendresse et pitié,
lent à la colère et plein d'amour ;
il n'agit pas envers nous selon nos fautes,
ne nous rend pas selon nos offenses.

Aussi loin qu'est l'orient de l'occident,
il met loin de nous nos péchés ;
comme la tendresse du père pour ses fils,
la tendresse du Seigneur pour qui le craint !

DEUXIÈME LECTURE - 1 CO 15, 45-49

Frères, l'Écriture dit : Le premier homme, Adam, devint un être vivant ; le dernier Adam – le Christ – est devenu l'être spirituel qui donne la vie. Ce qui vient d'abord, ce n'est pas le spirituel, mais le physique ; ensuite seulement vient le spirituel. Pétri d'argile, le premier homme vient de la terre ; le deuxième homme, lui, vient du ciel. Comme Adam est fait d'argile, ainsi les hommes sont faits d'argile ; comme le Christ est du ciel, ainsi les hommes seront du ciel. Et de même que nous aurons été à l'image de celui qui est fait d'argile, de même nous serons à l'image de celui qui vient du ciel

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT LUC 6, 27-38

En ce temps-là, Jésus déclarait à ses disciples : « Je vous le dis, à vous qui m'écoutez : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent. Souhaitez du bien à ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous calomnient. À celui qui te frappe sur une joue, présente l'autre joue. À celui qui te prend ton manteau, ne refuse pas ta tunique. Donne à quiconque te demande, et à qui prend ton bien, ne le réclame pas. Ce que vous voulez que les autres fassent pour vous, faites-le aussi pour eux. Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle reconnaissance méritez-vous ? Même les pécheurs aiment ceux qui les aiment. Si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quelle reconnaissance méritez-vous ? Même les pécheurs en font autant. Si vous prêtez à ceux dont vous espérez recevoir en retour, quelle reconnaissance méritez-vous ? Même les pécheurs prêtent aux pécheurs pour qu'on leur rende l'équivalent. Au contraire, aimez vos ennemis, faites du bien et prêtez sans rien espérer en retour. Alors votre récompense sera grande, et vous serez les fils du Très-Haut, car lui, il est bon pour les ingrats et les méchants. Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux. Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés ; ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés. Pardonnez, et vous serez pardonnés. Donnez, et l'on vous donnera : c'est une mesure bien pleine, tassée, secouée, débordante, qui sera versée dans le pan de votre vêtement ; car la mesure dont vous vous servez pour les autres servira de mesure aussi pour vous. »

Étude biblique

PREMIÈRE LECTURE - 1 S 26, 2.7-9.12-13.22-23

Premièrement, pour quelle raison David a-t-il épargné celui qui lui voulait du mal ? La seule raison qu'il invoque, c'est le respect du choix de Dieu. Deuxièmement, pourquoi la Bible raconte-t-elle cet épisode ? L'auteur veut d'abord dessiner un certain portrait de David: respectueux des choix de Dieu, magnanime... Ensuite, il n'est pas mauvais de faire savoir que le roi régnant est intouchable ! Enfin, avant d'apprendre à aimer tous les hommes, il faut commencer de se trouver quelques bonnes raisons d'en aimer quelques-uns ; David épargne un ennemi pourtant très dangereux pour lui parce que celui-ci a été en son temps l'élu de Dieu ; l'ultime étape, ce sera quand nous aurons compris que chaque homme, partout sur toute la terre, a reçu l'onction du Seigneur.

PSAUME Ps 102 (103)

Parmi tous les bienfaits de Dieu, les versets qui ont été retenus pour ce dimanche insistent sur son pardon. Voilà aussi l'une des grandes découvertes de la Bible : Dieu n'est qu'amour et pardon. C'est en cela qu'il est si différent de nous. C'est précisément sa miséricorde inépuisable qui fait la différence entre Dieu et nous. Il reste que nous seuls pouvons faire la démarche libre d'aller recevoir ce pardon de Dieu. Pardonner à celui qui nous a fait du mal, c'est continuer malgré cela à lui proposer une alliance, une relation d'amour ou d'amitié. Dans notre relation à Dieu, c'est la même chose : aucun de nous n'est un innocent, nous sommes tous des pécheurs pardonnés.

DEUXIÈME LECTURE - 1 CO 15, 45-49

Paul ne sait pas dire comment seront les ressuscités ; la seule chose qu'il peut dire avec certitude, c'est que notre corps ressuscité sera tout différent de notre corps terrestre. De même que nous sommes à l'image de celui qui est pétri de terre, de même nous serons à l'image de celui qui vient du ciel.» Comme dit Saint Jean (1 Jn 3, 2) : «Mes bien-aimés, dès à présent nous sommes enfants de Dieu, mais ce que nous serons n'a pas encore été manifesté. Nous savons que, lorsqu'il paraîtra, nous lui serons semblables, puisque nous le verrons tel qu'il est.»

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT LUC 6, 27-38

Le discours de Jésus, aujourd'hui, est la dernière étape de l'éducation du peuple élu : de la loi du talion, nous sommes passés à l'appel à la douceur et au désintéressement, à la gratuité parfaite. Dieu est miséricordieux et nous invite à l'imiter. La merveille que découvrent ceux qui obéissent à l'idéal chrétien de douceur et de pardon, c'est la transformation profonde qui s'introduit en eux.

Source : Marie Noëlle Thabut, *L'intelligence des Écritures*

Vous pouvez sponsoriser cette page

Pour participer à l'animation de cette rubrique, appelez le 95 68 39 07 / 21 32 12 07

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI
BIBLISTE

6e Dimanche ordinaire-C

Maudit soit l'homme…Béni soit l'homme

Tel est selon la prophétie de Jérémie, l'un ou l'autre des sorts que peut avoir l'homme selon qu'il met sa confiance en lui-même ou en Dieu. Nous retrouvons le même ton dans le vingt-huitième chapitre du livre du Deutéronome qui fait suite à 26, 16-19 ; 27, 9-10, où le code du Deutéronome avait été présenté comme le document du traité entre Yahvé et Israël: si tu obéis à Yahvé, tu seras béni (Dt 28 ,1-14); si tu lui désobéis, tu seras maudit (Dt 28, 15-68). Dieu n'impose rien à l'homme. Il ne maudit pas non plus l'homme. Il lui propose un chemin de bonheur tout tracé qu'il a seulement à choisir pour être heureux: « Je te propose aujourd'hui de choisir ou bien la vie et le bonheur, ou bien la mort et le malheur» (Dt 30, 15.19). L'homme peut se trouver dans le malheur en optant librement de s'éloigner de Dieu qui est la Source de sa vie et de son bonheur. Dieu en souffre sans pouvoir y rien faire, puisque l'homme est libre de ses choix : « Ils m'ont abandonné moi la source d'eau vive, et ils se sont creusé des citernes : des citernes fissurées, qui ne retiennent pas l'eau» (Jr 2, 13). On ne peut s'éloigner de la vie et prétendre vivre. L'image du poisson qui s'éloigne de l'eau qui est son milieu naturel, suffit pour nous le faire comprendre. S'éloigner de son milieu naturel, c'est aller à la mort. L'homme dont le milieu naturel est l'océan de l'Amour Divin dont il doit librement se laisser envelopper, se crée son propre malheur en choisissant autre chose que Dieu. Jésus prononce les béatitudes, en proclamant heureux, les pauvres, les affamés…les persécutés; et malheureux, les riches, les repus… les hommes applaudis de tous.

Heureux, vous…

Le mot « Heureux » n'est pas rare dans la Bible. En grec, dans le contexte des béatitudes, c'est un mot au pluriel «*makarioi*» qui signifie une surabondance de joie qui ne peut venir que d'une vie de communion profonde avec Dieu, fondée sur une espérance future et permettant de braver aisément la pauvreté, la faim, les persécutions. Saint Paul offre la clé d'accès à cet immense bonheur: la foi en Jésus Ressuscité. Jésus a proclamé heureux ses disciples dans bien d'autres contextes: « heureux vos yeux parce qu'ils voient et vos oreilles parce qu'elles entendent » (Mt 13, 16) ; « heureux ceux qui entendent la Parole de Dieu et qui la gardent » (Lc 11, 28). L'homme de l'Ancien Testament a fait cette expérience profonde d'«Allégresses» au pluriel, mot réel qui traduit le mot «heureux» en hébreu «*asherei*». Il communique ses sentiments profonds dans les psaumes: «Heureux qui trouve en Dieu son refuge» (Ps 2, 12); «Heureux les hommes dont tu es la force: des chemins s'ouvrent devant eux!...Seigneur, Dieu de l'univers, heureux qui espère en toi! » (Ps 83, 6.13). L'expérience de l'homme biblique laisse conclure qu'une vie qui ne fonde son espérance sur Dieu est vouée au malheur: «Heureux l'homme qui a trouvé la sagesse, l'homme qui acquiert l'intelligence!… Malédiction du Seigneur sur la maison du méchant! Mais il bénit les justes» (Pr 3, 13.33).

Malheureux, vous…

Jésus, nous le savons, n'a pas été envoyé pour condamner le monde mais pour le sauver (Jn 3, 17). C'est pour cela que l'interprétation du mot « malheureux » ne va pas dans le sens d'une malédiction que Jésus serait entrain de fulminer contre les riches, les repus et tous ceux que les hommes privilégient en les applaudissant. En nous référant au texte grec, on retrouve l'expression: «Malheur à vous…!». Autrement dit, Jésus avertit: « si vous ne prenez garde, riches…, il va vous arriver malheur. ». La richesse, les grandes relations peuvent devenir dangereuses si elles nous font oublier Dieu et nous laissent indifférents face à la perspective de l'éternité.

Dans ma vie

- De quoi suis-je riche? De Dieu,la vraie espérance de l'homme ? de l'argent ou de mes relations qui m'assurent une sécurité passagère incapable de franchir les frontières de l'Au-delà? le rythme de mon cœur bat souvent pour quoi ? «Là où est ton trésor, là sera ton cœur» (Mt 6,21).

À méditer

- L'homme dont le milieu naturel est l'océan de l'Amour Divin dont il doit librement se laisser envelopper, se crée son propre malheur en choisissant autre chose que Dieu.

- La richesse, les grandes relations peuvent devenir dangereuses si elles nous font oublier Dieu et nous laissent indifférents face à la perspective de l'éternité.

(Jr 17, 5-8 ; 1 Co 15, 12.16-20 ; Lc 6, 17. 20-26)

Un cœur qui écoute

La loi nouvelle

La loi désigne un « enseignement ». C'est d'abord une parole, un enseignement pour atteindre un but, ou même le contenu d'une prophétie. Avant Moïse, il y avait la Loi naturelle (Rm 2, 14-15) qui se rattache à la création car elle permet la connaissance de Dieu (Rm1,18-25). Cette Loi a été donnée à Adam (Gn 2, 16-17) et met en jeu la finitude de l'homme (Rm 5, 12). C'est la Loi morale que les païens ont toujours connu par leur conscience (Ac 17, 26- 30). Ils sont donc inexcusables de ne pas rendre gloire à Dieu. L'exemple typique est celui du péché de Sodome (Gn18, 20 21). Dieu conclut l'alliance avec Abraham par un ensemble de Lois répandues dans tout le Pentateuque traitant de tous les aspects de la vie : institutions civiles et religieuses. Elle implique un engagement de fidélité sous peine de malédiction. Cette Loi a pour fondement l'amour et l'exigence de la sainteté. « Heureux qui se plait dans la Loi de YHWH » (Ps 1, 1-2). Pour les sages, la sagesse authentique n'est autre que la Loi. Par exemple, lors des persécutions sous le roi Antiochos Epiphane, l'amour de la Loi se prolongeait jusqu'au martyre (1M1, 57-63). Cet attachement à la Loi qui fait la grandeur du Judaïsme, comporte pourtant plusieurs dangers. Le premier est de mettre sur le même pied d'égalité tous les préceptes religieux et moraux, civils et culturels. Ce qui chargerait les hommes d'un joug impossible à porter (Mt 23, 4). Le second danger est de fonder la justice de l'homme devant Dieu non sur la grâce divine mais sur l'obéissance aux commandements et la pratique des bonnes œuvres. Ces deux problèmes seront abordés dans le Nouveau Testament. Jésus-Christ est la théophanie du Père. En lui toute la parole de l'Ancien Testament trouve son accomplissement. La nouveauté de l'Évangile, c'est la nouvelle alliance où la Loi sera observée avec amour, car l'homme sera recréé avec un cœur nouveau (Ez 11, 19). Jésus donne un souffle nouveau aux préceptes de l'amour. Le pardon à autrui prend alors une importance essentielle (Mt 6, 12). L'amour de l'ennemi devient la particularité décisive du renouveau que Jésus enseigne (Mt 5, 44-25) car c'est à une transformation de nos mentalités qu'il nous invite. Désormais, plus personne ne doit être exclue de notre amour. C'est cela la nouveauté : aimer sans mesure, aimer l'autre simplement, aimer gratuitement sans rechercher un intérêt personnel. Aimer en acceptant de prendre des risques, de perdre quelque chose. Pardonner au-delà de ce que prévoit les barèmes et les tarifs. Inscrivons-nous donc dans la logique de l'Évangile. « Que la miséricorde l'emporte toujours dans ta balance jusqu'au moment où tu sentiras en toi la miséricorde que Dieu éprouve envers le monde. » (Isaac le Syrien). La grande nouveauté de l'alliance est sa réalisation scellée à la croix par le sang du Christ pour le salut de l'humanité entière. Désormais, nous sommes donc invités à faire de notre vie un don gratuit pour les autres et non à rechercher un profit ou un intérêt personnel. Une vie de don et d'offrande de soi jusqu'à la fin.

Bakhita

enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser

« La mesure dont vous vous servez pour les autres servira de mesure aussi pour vous »

Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Luc

Vous pouvez sponsoriser cette page

PRÉSENCE D'ELON MUSK DANS L'ADMINISTRATION TRUMP

Quelles conséquences pour la géopolitique mondiale ?

Cette analyse se concentre sur les conséquences géopolitiques de l'engagement d'Elon Musk. Elle examine d'abord son impact sur l'innovation technologique, puis sur les relations commerciales internationales. En explorant ces dimensions, elle met en lumière comment la vision et les actions de Musk pourraient façonner aux côtés de Trump l'avenir des relations internationales et la dynamique de pouvoir entre les nations à partir des États-Unis.

Mohamed Tairou SAHITI
DOCTORANT EN DROIT PRIVE

La présence d'Elon Musk dans l'administration Trump aura sans doute des répercussions significatives sur la scène géopolitique mondiale. En tant que figure emblématique de l'innovation technologique, Musk a non seulement influencé la politique intérieure américaine en s'impliquant activement dans l'élection de Trump, mais il a également joué un rôle clé dans la redéfinition des priorités économiques et technologiques des États-Unis. Son engagement dans des projets ambitieux tels que SpaceX et Tesla a non seulement renforcé la position des États-Unis en tant que leader technologique, mais a également incité d'autres nations à intensifier leurs efforts d'innovation. Avec Musk à la barre, les cartes du paysage géopolitique mondial se redessineront, alors que les pays rivalisent pour s'imposer dans des secteurs clés comme l'intelligence artificielle, les énergies renouvelables et l'exploration spatiale.

L'influence d'Elon Musk

L'engagement d'Elon Musk dans l'administration Trump va catalyser une compétition technologique accrue entre les États-Unis et d'autres nations. En promouvant des projets ambitieux comme SpaceX et Tesla, Musk renforcera la position des États-Unis en tant que leader technologique, tout en incitant d'autres pays, notamment la Chine, à intensifier leurs efforts d'innovation. Cette dynamique conduira à une course à l'innovation où chaque nation cherchera à surpasser l'autre, redéfinissant ainsi le paysage technologique mondial.

Les entreprises américaines, sous l'impulsion de Musk, continueront à innover dans des domaines clés tels que l'intelligence artificielle, les énergies renouvelables et l'exploration spatiale. Parallèlement, la Chine, consciente de l'importance de ces technologies pour son développement économique et sa sécurité nationale, mettra en place des politiques visant à soutenir ses propres entreprises. Des entreprises chinoises chercheront à rivaliser directement avec Tesla et SpaceX, ce qui intensifiera la compétition sur le marché mondial.

Cette rivalité technologique ne se limitera pas seulement aux États-Unis et à la Chine. D'autres pays, comme l'Inde et des nations européennes, s'engageront également dans cette course à l'innovation. Ils développeront des stratégies pour renforcer leurs capacités technologiques, cherchant à attirer des investissements et à créer des écosystèmes d'innovation. Cette compétition mondiale pourrait également entraîner des collaborations inattendues, où des pays chercheront à unir leurs forces pour développer des technologies de pointe, tout en restant vigilants face à la concurrence.

La présence de Musk aura également un impact significatif sur les politiques d'innovation des autres pays. Face à l'exemple américain, des nations comme la Chine mettront en place des initiatives pour développer leurs propres technologies, notamment dans les secteurs des véhicules électriques et de l'exploration spatiale. Cette émulation modifiera non seulement les priorités économiques de ces pays, mais créera également un environnement de rivalité technologique qui pourrait avoir des conséquences durables sur les relations internationales.

Cette dynamique d'émulation technologique pourrait par ailleurs entraîner des tensions sur la scène internationale. Les pays qui réussissent à innover et à adopter des technologies de pointe renforceront leur position sur la scène mondiale, tandis que ceux qui ne parviendront pas à suivre le rythme pourraient se retrouver en difficulté sur le plan économique et stratégique.

Les gouvernements chinois, par exemple, continueront à

Mouhamed Taïrou Sahiti

investir massivement dans des programmes de recherche et de développement, cherchant à établir des entreprises capables de rivaliser avec les géants américains. Ils mettront en œuvre des politiques favorables à l'innovation, telles que des subventions pour les start-ups technologiques et des incitations fiscales pour les entreprises qui développent des technologies vertes. Cette approche permettra à la Chine de renforcer sa position sur le marché mondial des véhicules électriques, tout en développant des capacités dans des domaines comme l'intelligence artificielle et la biotechnologie.

D'autres pays, notamment en Europe et en Asie, s'inspireront également de l'exemple de Musk pour réévaluer leurs propres politiques d'innovation. L'Union européenne, par exemple, pourrait lancer des initiatives visant à promouvoir la transition vers des technologies durables, en mettant l'accent sur les énergies renouvelables et les infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Des pays comme l'Allemagne et la France chercheront à soutenir leurs entreprises technologiques, afin de ne pas être laissés pour compte dans cette course mondiale.

Cette dynamique d'émulation technologique pourrait par ailleurs entraîner des tensions sur la scène internationale. Les pays qui réussissent à innover et à adopter des technologies de pointe renforceront leur position sur la scène mondiale, tandis que ceux qui ne parviendront pas à suivre le rythme pourraient se retrouver en difficulté sur le plan économique et stratégique. En conséquence, cette rivalité technologique pourrait redéfinir les relations internationales, où la capacité d'innovation deviendra un facteur clé dans la détermination des alliances et des partenariats entre les nations.

Les implications géopolitiques

L'engagement d'Elon Musk dans l'administration Trump ne se limite pas à l'innovation technologique ; il engendre également des implications géopolitiques majeures. En exacerbant les tensions entre les États-Unis et la Chine, Musk contribue à redéfinir les relations internationales et les alliances stratégiques. Il va être exploré ici comment ses actions influencent la dynamique de pouvoir mondiale et façonnent les relations entre les nations dans un contexte de rivalité technologique croissante.

La Chine, consciente de l'importance de la technologie pour son développement économique et sa sécurité nationale, réagira en augmentant ses investissements dans des secteurs clés tels que l'intelligence artificielle, les véhicules électriques et l'exploration spatiale. Le gouvernement chinois met en place des politiques de soutien aux entreprises locales, favorisant des géants comme Huawei, qui cherchent à rivaliser avec leurs homologues américains. Cette course à l'innovation a des implications profondes pour l'équilibre des pouvoirs mondiaux, car elle pourrait redéfinir les relations de force entre les deux superpuissances.

Les tensions technologiques se manifestent également par des mesures protectionnistes et des restrictions commerciales. Les États-Unis, sous l'administration Trump, imposent des restrictions sur les exportations de technologies sensibles vers la Chine, notamment dans le domaine des semi-conducteurs et des équipements de télécommunications. Ces actions entraînent une escalade des tensions, avec des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et les relations commerciales. La rivalité technologique entre les États-Unis et la Chine pourrait aussi avoir des conséquences sur la sécurité internationale, chaque pays cherchant à sécuriser ses infrastructures critiques et à protéger ses secrets industriels.

Redéfinition des alliances stratégiques

La présence d'Elon Musk contribuera également à redéfinir les alliances stratégiques sur la scène mondiale. Les pays européens, tout en cherchant à collaborer avec les États-Unis, commenceront à développer leurs propres capacités technologiques pour ne pas être laissés pour compte dans la course à l'innovation. Cette évolution pourrait entraîner une reconfiguration des alliances internationales, où la technologie devient un facteur clé dans les relations entre les nations.

Les pays européens, traditionnellement alliés des États-Unis, prennent conscience de la nécessité de renforcer leur autonomie technologique. Face à la montée en puissance de la Chine et à la rivalité croissante avec les États-Unis, des pays comme l'Allemagne et la France lancent des initiatives pour soutenir leurs propres entreprises technologiques.

De plus, la dynamique technologique mondiale entraîne par ailleurs l'émergence de nouvelles alliances. Des pays comme l'Inde, le Japon et l'Australie, qui partagent des préoccupations similaires concernant l'influence croissante de la Chine, renforcent leur coopération en matière de technologie et d'innovation. Ces nations forment des partenariats stratégiques pour développer des technologies de pointe et sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement, créant ainsi un bloc technologique alternatif à celui dominé par les États-Unis et la Chine.

Cette redéfinition des alliances stratégiques pourrait également avoir des implications pour la gouvernance mondiale. Les pays qui réussissent à innover et à adopter des technologies de pointe renforcent leur position sur la scène internationale, influençant ainsi les normes et les règles qui régissent le commerce et la technologie. Cela pourrait également conduire à des tensions entre les nations qui cherchent à établir des standards technologiques différents, créant ainsi un paysage international fragmenté.

PARLONS LITURGIE[1]

La Conférence des évêques

Connaissez-vous cette expression ? La réalité qu'elle désigne est un regroupement de diocèses au plan national ou éventuellement pour un territoire plus vaste ou plus restreint. Elle constitue essentiellement un moyen de concertation entre Évêques ; elle procède du principe général de la collégialité dans l'Église. Elle n'exerce cependant de pouvoirs sur les Évêques qui relèvent d'elle que dans des limites très précises et sous réserve d'approbation du Saint-Siège, cas par cas.

Père Charles ALLABI

1. *« Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.*

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 14 au 20 février 2025

14 février : Sts Cyrille (827-869), moine et Méthode (825-885), évêque, tous deux fils d'un haut fonctionnaire de Thessalonique ; **15 février** : St Claude la Colombière (1641-1682), prêtre, **16 février**: Ste Julienne ; **17 février** : St Alexis (1200/1310) ; **18 février** : Ste Bernadette Soubirous ; **19 février** : St Gabin ; **20 février** : Bienheureuse Aimée (v. 1250)

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N⁰ 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC
Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);
Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00 / **Momo Pay** : 66 52 22 22 / 99 97 91 91
Email : contactcroixdubenin@gmail.com
Site : **www.croixdubenin.com**
Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, **Tél** : 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Romaric Djohossou, romaricmahunan@gmail.com, **Tél** : 67 29 40 56 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ; **Secrétaire de rédaction**: Florent Houessinon ; **Desk Société**: Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou; **Desk Religion**: Abbé Romaric Djohossou ; **Pao** : Bertrand F. Akplogan; **Correcteur** : André K. Okanla

Publicité :
Correspondants : **Abomey** : Abbé Juste Yèlouassi ; **Dassa** : Abbé Jean-Paul Tony ; **Djougou** : Abbé Brice Tchanhoun; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Nunayon Joël Bonou ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou**: Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Joël Houénou ; **N'Dali** : Abbé Aurel Tigo.

Abonnements : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France :** 40. 000 F CFA, soit 61 euros.

IMPRIMERIE NOTRE-DAME

Directeur : Abbé Jean Baptiste Toupé ; jbac1806@gmail.com ;
Tél : 97 33 53 03
Tirage : 2.500 exemplaires.

VICARIAT DE ROME

Cause de Béatification et de Canonisation du Serviteur de Dieu, Bernardin GANTIN, Cardinal de la Sainte Église Romaine

Édit

Le 13 mai 2008, le Serviteur de Dieu Bernardin GANTIN de la Sainte Église Romaine mourut à Paris. Digne fils du Bénin, homme amoureux du Christ et de l'Église, de foi profonde en Dieu, fidèle au Pape avec une fidélité inaltérable pendant les 30 ans de sa présence à Rome, au service de l'Église et de la Curie Romaine, il a exercé ses hautes responsabilités avec simplicité et humilité. Il a joui de l'estime et de la confiance des Papes Saint Paul VI, Saint Jean-Paul II et du Cardinal Joseph Ratzinger, sans oublier les nombreuses marques de reconnaissance des Églises d'Afrique et des autres continents, et les témoignages d'éminentes personnalités religieuses et laïques pour sa délicatesse de cœur et son inaltérable sollicitude pastorale.

Avec le temps et l'écoulement des années, sa réputation de sainteté s'est affermie et exige qu'on procède à l'ouverture de sa cause de béatification et de canonisation, et qu'on le fasse connaître à la communauté ecclésiale. C'est pourquoi nous en faisons la publication officielle et demandons à tous ceux qui ont des témoignages pour ou contre cette cause, de les faire parvenir au Tribunal Diocésain du Vicariat de Rome (Place S. Jean du Latran, 6 – 00184 Roma).

Dans le même temps, il est souhaitable selon les dispositions légales, de faire parvenir au même Tribunal tout écrit provenant de ce Serviteur de Dieu. Nous rappelons ici qu'il ne s'agit pas simplement des écrits édités, mais aussi des manuscrits, des diaires et toute autre Lettre.

Notons enfin que le présent **Édit** restera affiché pour une durée de deux mois aux Portes du Vicariat de Rome, de la Curie Archidiocésaine de Cotonou (Bénin), et sera publié dans la *Revue Diocésaine* de Rome, dans le quotidien *Osservatore Romano,* dans le Journal '*L'Avvenire* et dans l'Hebdomadaire *La Croix du Bénin* de la Conférence épiscopale du Bénin.

Donné à Rome, au Siège du Vicariat,
le 21 janvier 2025.

Ont signé :

Baldassare Cardinal REINA,
Vicaire Général

Marcello TERRAMANI,
Notaire

Acheter La Croix, c'est bon ; s'abonner, c'est encore mieux.

FÊTE ANNUELLE DE RETROUVAILLES DES ASDC

La Fara 2025 chante et danse sur l'espérance à Sainte Cécile

Narcisse HESSOU
COLLABORATION

Les Anciens Samuel de Cotonou, en abrégé Asdc, en collaboration avec l'aumônerie des Samuel, pour la 9e édition de la Fête annuelle de retrouvailles des anciens, dénommée Fara, ont fait d'un coup plusieurs bouts. En effet, le samedi 8 février 2025, la paroisse Sainte Cécile de Ahouansori à Cotonou a abrité les manifestations rentrant dans le cadre de cet événement. Partant du thème de l'année jubilaire, les Anciens Samuel et l'Aumônerie des Samuel ont organisé un concert autour du thème : « Viens chanter ton espérance » ; afin de réchauffer la foi des fidèles chrétiens. L'artiste gospel, Johnny Sourou a eu le mérite de faire vibrer la paroisse de son répertoire musical. Avant lui, sur scène différents tableaux de prestations de Samuel et d'anciens Samuel ont égayé le public. L'Aumônier des Samuel, le Père Marius Nougbodé, le Curé de la paroisse de Sainte Cécile, le Père Honoré Dansou, son vicaire et d'autres personnalités comme Joseph Ogounchi, Lucie Vigan, ont avec le public rendu un hommage à la mémoire du feu Père Florent Nascimento, une figure inoubliable pour les Samuel. Pour les organisateurs, Jacques Samson Houssagansi et Armel Viakin respectivement coordonnateur et rapporteur du comité d'organisation, la Fara 2025 est une satisfaction. Car les objectifs de départ, ceux de faire un pont entre les anciens et les nouveaux, donner un nouveau format à cette Fara et faire revivre l'espérance sont atteints. Au cours du cocktail dînatoire qui a réuni les Asdc, en guise de retrouvailles après le concert, l'ambiance était aussi bon enfant. Après cette 9e éditon, les organisateurs sont tournés vers la 10e édition.

Photo /Éric ZANNOUGBO

Les "Samuel" en pleine prestation

Photo /Éric ZANNOUGBO

L'artiste gospel Johnny Sourou exécutant un morceau de son répertoire

Photo /Éric ZANNOUGBO

Les anciens "Samuel" renouvellent leur engagement

Photo /Éric ZANNOUGBO

Les spectateurs au cours du concert